

LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS

Héricy fait partie de la communauté de communes « Entre Seine et Forêt ».

Les déchets ménagers sont traités à l'usine du SMITOM de Samoreau.

La collecte des ordures ménagères est effectuée 2 fois par semaine :

- le mardi pour les déchets alimentaires et les végétaux (traités à l'usine de Samoreau),
- le samedi pour les papiers et les ordures ménagères (traitées à l'usine de Vaux le Pénil).

Il n'y a pas de collecte des encombrants, mais les habitants peuvent, grâce à une carte, avoir accès à la déchetterie du SMITOM qui se situe dans la Zone Industrielle de Samoreau.